



PLAQUETTE DE PRÉSENTATION



SOMMAIRE

LES ACTIVITÉS DU CREDAF	2
LE BUREAU EXÉCUTIF	4
PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022	5
GUIDES PRATIQUES	6
PARTENARIATS	7
MEMBRES DU CREDAF	10

LES ACTIVITÉS DU CREDAF

UNE DIZAINE D'ÉVÉNEMENTS ANNUELS

Chaque année, le CREDAF organise près d'une dizaine d'événements internationaux : conférence, séminaires de directeurs, groupes de travail, et autres réunions thématiques, organisés tour à tour dans chacun des pays membres.



La conférence annuelle

La conférence est le moment de l'année où se retrouvent tous les dirigeants des administrations membres du CREDAF et les représentants de nombreuses organisations internationales, d'universitaires ou encore d'experts dans le domaine de la fiscalité. Pendant trois jours, les participants réfléchissent, échangent, débattent autour du (ou des) thème(s) retenu(s).

Pour favoriser la réflexion, des tables rondes et des exposés auxquels participent des membres du CREDAF et des experts externes précèdent les débats. Les travaux prennent également la forme d'ateliers et de commissions organisés en sous-groupes, qui permettent des échanges plus nourris.

La conférence est également l'occasion de réunir chaque année l'Assemblée Générale du CREDAF.



Les séminaires de Directeurs

Le CREDAF organise chaque année au moins trois séminaires de Directeurs.

Le format de ces événements est différent de celui de la conférence. En effet, les séminaires alternent les séances plénières et les travaux en ateliers sur un thème précis retenu par l'Assemblée Générale, sur proposition du Bureau Exécutif.

Généralement réservés aux membres du CREDAF, ils s'adressent aux cadres dirigeants et à leurs collaborateurs.

Les groupes de travail

Ces groupes sont composés d'équipes restreintes d'experts issus des pays membres du CREDAF, qui se réunissent sur deux jours pour des travaux techniques et pratiques. En fonction du thème retenu, des représentants d'organisations régionales ou nationales peuvent être associés aux travaux.

Les autres réunions thématiques.

Dans le cadre des partenariats conclus avec d'autres organisations ou institutions, des réunions thématiques sont souvent organisés de façon conjointe, le plus souvent dans le but de contribuer au renforcement des capacités de nos membres.

Ces réunions peuvent également être organisées en collaboration avec des administrations fiscales membres de l'association.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau du CREDAF est composé d'un président, d'un vice-président et de huit administrateurs.

Le Président

M. Modeste MOPA FATOING

 CAMEROUN

Le Vice-président

M. Mory CAMARA

 GUINEE

Les administrateurs

M. Philippe JACQUIJ

 BELGIQUE

M. Mark QUINLAN

 CANADA

M. Jérôme FOURNEL

 FRANCE


M. Jean-Emmanuel CASSEUS

 HAÏTI

M. Philippe TCHODIE

 TOGO

M. Modeste MOPA Fatoing

 CAMEROUN,
ZONE CEMAC

Mme Amel ABDELLATIF

 ALGERIE,
ZONE MAGHREB

M. Nicolas YENOUSSE

 BENIN,
ZONE UEMOA

La secrétaire générale

Mme Catherine LEMESLE

Le secrétaire général adjoint

M. Ismaila DIALLO

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022 (1ER TRIMESTRE)

ÉVÉNEMENT	DATE	LIEU	THÈME
OCDE-CREDAF : Réunion de consultation régionale pour les pays francophones	25 janvier	Virtuelle (visioconférence)	Relever les défis fiscaux de la globalisation et la numérisation de l'économie : récents développements sur l'approche à deux piliers
Webinaire CREDAF	17 février	Virtuelle (visioconférence)	Taxation de l'économie numérique : l'expérience du Cameroun
Séminaire préparatoire à la conférence annuelle du CREDAF	22-24 mars	Kinshasa (RDC)	Le développement des partenariats
Assemblée générale	7 juin	Nantes, France	
Conférence annuelle du CREDAF	7-10 juin	Nantes, France	La maîtrise et la valorisation des données : défis et opportunités pour l'élargissement de l'assiette fiscale

LISTE DES GUIDES PRATIQUES PRODUITS PAR LE CREDAF

ANNÉE	THÈME
2017/2018	Guide sur la sécurisation des recettes fiscales en période de crise
2016/2017	Guide méthodologique d'aide sur la fiscalité des industries extractives
2015/2016	Guide méthodologique d'aide aux remboursements de crédit de TVA
2014/2015	Guide méthodologique d'évaluation des dépenses fiscales
2013/2014	Guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions internationales
2012/2013	Guide méthodologique d'aide à la définition des besoins fonctionnels et des pré-requis à l'informatisation
2011/2012	Guide d'aide à la contractualisation des objectifs
2010/2011	Guide du vérificateur
2009/2010	Guide des procédures contentieuses
2008/2009	Guide d'élaboration d'une charte du contribuable
2007/2008	Guide des modalités et procédures de fiscalisation du secteur informel
2006/2007	Guide d'élaboration d'une charte déontologique
2005/2006	Guide de méthodologie du contrôle de la TVA

LES PARTENARIATS

Depuis 2012, le secrétariat général du CREDAF a noué des contacts avec les organisations internationales pour lesquelles il est aujourd'hui un partenaire à part entière.

A ce jour, le CREDAF a conclu six accords de coopération avec le CIAT (2013), l'OCDE (2015, renouvelé en 2018), le Pôle « Stratégies de Développement et Finances Publiques » du PNUD basé à Dakar (2016), l'OIF (2017), l'École des Mines de Paris (2017) et la FERDI (2017). Ces partenariats ont pour objectif de faciliter le dialogue et l'échange d'informations entre leurs membres sur les bonnes pratiques en matière fiscale. Cette coopération internationale multilatérale fondée sur l'intérêt commun et la mutualisation des expériences dans le domaine de la fiscalité se retrouve dans les objectifs des organisations.



PARTENARIAT AVEC LE CENTRE INTERAMÉRICAIN DES ADMINISTRATIONS FISCALES (CIAT)

Le CREDAF et le CIAT ont des expériences avec les pratiques de l'administration fiscale, qui sont mutuellement bénéfiques pour leurs pays membres. En 2013, les deux organisations ont approfondi leur coopération dans le cadre d'un accord formel. L'objectif de ce partenariat est d'échanger des informations sur leurs initiatives respectives, de promouvoir la diffusion de leurs publications au sein de leurs membres, et d'organiser des activités communes telles que des rencontres techniques ou activités de formation.



PARTENARIAT AVEC L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Depuis 2012, le CREDAF a le statut d'observateur au Forum mondial pour la transparence et, l'échange de renseignements à des fins fiscales. Il a développé des relations avec l'OCDE en constante évolution grâce aux actions réalisées.

Le CREDAF a pour objet de faciliter le dialogue et les échanges entre ses pays membres francophones, ce qui rejoint l'objectif de l'OCDE d'offrir aux gouvernements un forum où ils peuvent conjuguer leurs efforts, partager leurs expériences et chercher des solutions à des problèmes communs. Dans le cadre de l'accord de coopération signé le 16 mars 2015 entre le CREDAF et l'OCDE, notre organisation est associée à l'ensemble des projets et travaux initiés par l'OCDE.

La signature d'un accord de partenariat confirme la place du CREDAF et son rôle dans le domaine de la coopération internationale dans la sphère Fiscalité et Développement, en particulier en tant que seule organisation francophone. Enfin, le CREDAF a rejoint en 2016 le Comité des Affaires Fiscales (CAF) avec le statut d'observateur.

Le CREDAF s'attache à promouvoir les actions du Centre de Politique et d'Administrations Fiscales de l'OCDE, notamment le Cadre Inclusif du BEPS, le Forum Mondial pour la Transparence et l'Echange de Renseignements à des Fins Fiscales, en particulier « l'Initiative Afrique » de ce forum, et l'Initiative « Inspecteurs des Impôts sans Frontières ».



PARTENARIAT AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Le mémorandum d'entente entre le CREDAF et l'OIF a été signé en marge des travaux du colloque de Lomé en mai 2017. Les deux organisations ont en commun l'espace des pays d'expression française et sont complémentaires dans leurs domaines d'intervention respectifs. En effet, elles développent chacune des actions visant à renforcer les capacités de leurs pays membres, le CREDAF en matière d'administration fiscale et l'OIF dans le domaine de la politique fiscale, en favorisant le partage d'expériences et de connaissances. Ce partenariat poursuit des initiatives communes déjà entreprises par le passé. A ce titre, il est la concrétisation d'une coopération déjà bien avancée qu'il permettra de développer en exploitant les synergies et complémentarités des deux organisations, dans le cadre de leurs activités respectives sur la mobilisation des ressources intérieures et le développement durable des pays appartenant à leur espace géographique d'intervention commun.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION POUR LES ETUDES ET RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (FERDI)

La convention de partenariat entre le CREDAF et la FERDI a été signée en mai 2017 lors du colloque international de Lomé. Elle a pour but de susciter une réflexion commune sur les thématiques partagées déterminantes en matière de fiscalité pour la définition d'une politique fiscale adaptée aux pays en développement et l'amélioration de la mobilisation des recettes. Elle permet au CREDAF de bénéficier de l'expertise de la FERDI et d'une visibilité accrue auprès des partenaires et collaborateurs de cette institution.

Les bénéfices de ce partenariat sont mutuels puisque la FERDI bénéficie de l'expertise des praticiens de la fiscalité et renforce les axes d'étude et d'intervention de la fondation vers les pays membres du CREDAF et ses partenaires internationaux.



PARTENARIAT AVEC L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE PARIS (MINES PARISTECH)

Signée en 2017, la convention de coopération entre le CREDAF et l'Ecole des Mines de Paris offre aux administrations fiscales des pays membres du CREDAF l'opportunité d'accéder à des formations de haut niveau dans les domaines de (i) la géostatistique appliquée à l'évaluation des ressources minières, (ii) l'analyse technique et économique d'opérations minières et (iii) l'administration publique des mines. Outre les formations autour de ces thématiques principales, les membres du CREDAF pourront bénéficier de l'expertise de Mines ParisTech, dans le cadre du renforcement de leurs capacités.

Le partenariat entre le CREDAF et Mines ParisTech s'est développé en 2016-2017, dans le cadre de l'élaboration du guide sur la fiscalité des industries extractives, qui doit permettre aux Etats membres du CREDAF d'optimiser la gestion fiscale de leurs secteurs extractifs.

Outre ces partenariats, l'Assemblée générale de Lomé a approuvé la participation du CREDAF au Réseau des Secrétariats des Organisations Fiscales et à l'Addis Tax initiative (ATI) :

- Le Réseau des Secrétariats des Organisations Fiscales (en anglais « Network of Tax Organisation -NTO-») regroupe 9 partenaires : ATAF, ATAIC, CATA, CIAT, COTA, CREDAF, IOTA, PITAA, WATAF. L'objectif est de renforcer leur coopération pour développer les capacités des secrétariats, améliorer l'efficacité de leurs ressources respectives au bénéfice de leurs membres, coordonner leurs agendas et organiser des événements communs.
- L'Addis Tax Initiative (ATI) est un partenariat multipartite en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la mobilisation des ressources nationales, qui rassemble plus de 40 pays et organisations engagés à intensifier leurs efforts d'amélioration dans les pays partenaires. L'ATI vise à permettre aux pays partenaires de mobiliser plus efficacement leurs propres ressources pour financer le développement et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) – en augmentant l'assistance technique et en intensifiant les efforts visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales (MRN) ainsi qu'à assurer la cohérence des politiques de développement.

LES MEMBRES DU CREDAF


ALGÉRIE Alger	BELGIQUE Bruxelles	BÉNIN Porto-Novo	BURKINA FASO Ouagadougou
			
Mme Amel ABDELLATIF	M. Philippe JACQUIJ	M. Nicolas YENOUSI	M. Moumouni LOUGUÉ
BURUNDI Gitega	CAMBODGE Phnom Penh	CAMEROUN Yaoundé	CANADA Ottawa
			
M. Pacifique MUNYESHONGORE	M. KONG Vibol	M. Modeste MOPA FATOING	M. Adam CASEY M. Eric MARANDA
COMORES Moroni	CONGO Brazzaville	CÔTE D'IVOIRE Yamoussoukro	DJIBOUTI Djibouti
			
M. Mohamed Sohir HAMADI	M. Ludovic IOUTA	M. Sie Abou OUATTARA	M. Said GUELLEH DARAR
FRANCE Paris	GABON Libreville	GUINÉE Conakry	GUINÉE-BISSAU Bissau
			
M. Jérôme FOURNEL	M. Gabin OTHA- NDOUMBA	M. Mory CAMARA	M. Numna Gorky MEDINA


HAÏTI Port-au-Prince	LIBAN Beyrouth	MADAGASCAR Tananarive	MALI Bamako
			
M. Jean-Emmanuel CASSÉUS	M. Georges MARAWI	M. Denivel GERMAIN	M. Mathias KONATE
MAROC Rabat	MAURITANIE Nouakchott	NIGER Niamey	RÉP. CENTRAFICAINE Bangui
			
M. Khalad ZAZOU	M. Moctar SAAD	M. Mahamane MAL OUSMANE	M. Mathurin RAMADANE
RÉP. DÉMO. CONGO Kinshassa	SAO TOME & PRINCIPE	SENEGAL Dakar	TCHAD N'Djamena
			
M. Barnabé MUAKADI MUAMBA	M. Olinto SOUSA E COSTA	M. Bassirou Samba NIASSE	M. Djasra NGARTIGAL SANNGAR
TOGO Lomé	TUNISIE Tunis		
			
M. Philippe TCHODIE	Mme Fatiha GHARBI		



Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales
Exchange and Reflection Forum for Tax Administration Leaders

86 allée de Bercy - Bât. TURGOT
Télédoc 916
75574 Paris cedex 12

 +33 1 53 18 10 19

 credaf@credaf.org

 www.credaf.org